

DYNAMIQUE DES LANGUES ET ENJEUX IDENTITAIRES. L'EXEMPLE DE LA VILLE D'ABIDJAN

Aimée-Danielle Lezou Koffi
Université Félix Houphouët-Boigny

Introduction

La caractérisation de la ville est d'abord spatiale : une agglomération d'immeubles et de personnes plus ou moins importante qui se distingue de la campagne agricole, la ville ne s'opposant alors au village que par la taille. Puis, socioprofessionnelle : les activités sont centrées sur le commerce et les services. Enfin, démographique : la ville est un espace de rencontres. Elle attire et regroupe des populations migrantes, rurales ou étrangères, à la recherche d'un mieux-être. En cela, la ville est porteuse d'espérance. Ces populations d'origines diverses favorisent un brassage de cultures et de langues.

En Afrique, la problématique urbaine est récente. Les recherches la situent au début des années 1950. Plus récente encore est sa dimension linguistique : « les études urbaines se sont, depuis lors, multipliées ; mais le fait linguistique est rarement pris en compte » (Calvet, 1994 : 133). Or, les problèmes posés par le multilinguisme ont une forte incidence sur les pratiques langagières et la dynamique des langues. Étudier les langues dans une problématique urbaine, c'est envisager : « l'effet de la ville sur la langue et sur les rapports entre les langues [...] la ville est un lieu de gestion de la coexistence entre les langues » (Calvet, 1994 : 18). Dans le cadre de cette étude, c'est la dimension identitaire qui résulte du rapport entre l'espace de la ville et la langue que nous voulons mettre en relief. La nécessité de communiquer transforme le tissu social. Il en résulte une mutation des différents groupes ethniques : la ville devient un « facteur d'unification des langues » (Calvet, 1994 : 134).

La plupart des travaux de la dernière décennie sur le français de Côte d'Ivoire se concentrent sur le contexte urbain. D'importantes études empiriques de Suzanne Lafage, Katja Ploog, Jérémie Kouadio N'Guessan, Béatrice Akissi Boutin et Alain Aboa ont mis en évidence les particularités du français parlé par les Ivoiriens, notamment dans la ville d'Abidjan. Le développement linguistique dans cette grande métropole où le français, héritage de la colonisation, s'est imposé comme le véhiculaire interethnique, traduit l'idée que la sociolinguistique urbaine relève d'une problématisation « aménagiste » des réalités langagières (Bulot, 2001). À Abidjan, le contexte sociolinguistique présente un intérêt particulier du fait du plurilinguisme ambiant. Quelles sont les langues en présence dans la ville d'Abidjan ? Et quelles sont les représentations qu'en ont les locuteurs ? Comment se développe, dans cette ville, la dynamique linguistique ?

L'étude pose l'hypothèse du français et de ses variétés comme langue véhiculaire privilégiée. En tant que telle, la langue française devient « une langue ivoirienne », « un français acclimaté auquel les Ivoiriens ont su donner forme et contenu » (Adopo, 2009 : 5).

Inscrite dans une perspective sociolinguistique, l'analyse s'organise en quatre points. D'abord, elle expose la méthodologie de l'enquête. Puis, à partir des résultats et des réflexions de quelques auteurs, elle présente le contexte sociolinguistique de la ville d'Abidjan. Ensuite, elle met en exergue, les fonctions des langues en présence. Enfin, elle s'achève sur une mise en saillance de la dynamique des langues à Abidjan avec un accent particulier sur « le français ivoirien ».

1. Méthodologie de l'enquête

Les données servant de base à l'analyse sont issues du questionnaire administré dans le cadre du projet « Dynamique des langues et des variétés de français en Côte d'Ivoire¹ ». L'objectif du projet était de rendre compte des pratiques et usages linguistiques en Côte d'Ivoire, d'appréhender et d'actualiser la situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire et enfin de recueillir les représentations linguistiques des locuteurs.

1.1. Le recueil des données

Pour récolter les données et constituer le corpus, différentes techniques ont été convoquées. Après une étape de formation aux techniques de recueil de données, de recherche documentaire et d'élaboration de questionnaires, nous avons participé, au sein d'une équipe de vingt chercheurs, à une enquête sociolinguistique dans cinq zones de la Côte d'Ivoire. L'enquête a consisté en l'application de questionnaires, la conduite d'entretiens et l'observation de classes. Ces zones sont :

- Zone 1 (Abidjan_Dabou_Bingerville au sud de la Côte d'Ivoire)
- Zone 2 (Ferké_Kong au nord du pays),
- Zone 3 (Yamoussoukro_Toumodi au centre de la Côte d'Ivoire),
- Zone 4 (San Pedro_Soubré_Daloa à l'ouest du pays)
- Zone 5 (Abengourou_Bondoukou à l'est de la Côte d'Ivoire)

Un logiciel de traitement de données quantitatives (Sphynx) a servi d'outil au traitement des données recueillies. Il a simplifié la saisie des réponses, les traitements quantitatifs des données et l'analyse des données qualitatives. Dans le cadre de cette étude, qui s'insère dans le thème du colloque de Nanterre portant sur les espaces urbains, seuls les résultats de la zone 1, la zone Abidjan-Dabou-Bingerville ont été exploités.

¹ Le projet « Dynamique des langues et des variétés de français en Côte d'Ivoire » a été dirigé conjointement par Jérémie N'Guessan Kouadio (Abidjan) et Béatrice Akissi Boutin (Toulouse) de 2013 à 2014. Financé par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), il s'organise en 4 axes : enquête à grande échelle sur les attitudes linguistiques à partir d'un questionnaire ; étude de cas des discours épilinguistiques à propos de séquences préenregistrées, selon une approche sémantico-lexicale ; enquête parallèle sur le français transmis dans les différents types de formation : scolaire, technique, professionnelle, culturelle ; analyse et bilan des quelques expériences de formation en langues ivoiriennes.

1.2. Présentation du terrain d'étude : la ville d'Abidjan

À l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, la ville d'Abidjan en devient la capitale. Puis en 1983, elle n'est plus que la capitale économique tandis que Yamoussoukro devient la capitale politique du pays. En 2001, Abidjan change à nouveau de statut. En effet, la loi n° 2001-478 du 9 août 2001 en fait un district. Concrètement, les localités de Songon, d'Anyama, de Bingerville, situées à la périphérie s'ajoutent aux dix communes qui composaient initialement la ville d'Abidjan. L'embellie économique et le développement des infrastructures font de la ville un pôle d'attraction, la stabilité politique d'alors jouant comme une invitation pour des populations allogènes. Des populations d'origines diverses en font un point de convergence de la sous-région ouest-africaine : des travailleurs migrants, venus surtout d'Afrique de l'Ouest mais aussi d'Afrique centrale, non scolarisés pour la plupart ; de nombreux Libanais, des cadres et enseignants africains, des experts africains ou occidentaux (Simard, 1994 : 21-22). Par ailleurs, les mouvements internes de population se sont accentués depuis 2002 avec les différentes crises armées que le pays a connues. Il s'en est suivi des déplacements massifs de populations vers la ville d'Abidjan. Ainsi 70 % des personnes déplacées internes (PDI) y ont été accueillies lors de la crise de 2002 (CGECI 2010). Il en résulte une crise urbaine qui provoque un chômage urbain en nette progression et une paupérisation grandissante.

En somme, l'attrait économique et l'afflux de personnes vers la ville d'Abidjan ont contribué à précariser les conditions de vie des populations d'un point de vue socio-économique. Mais du point de vue linguistique, Abidjan est une ville d'une grande hétérogénéité. Les migrants cohabitent avec les populations autochtones. Les langues en présence subissent alors des mutations et la ville, dans ce contexte, est un facteur d'unification linguistique, d'opposition, et de quête identitaire (Calvet, 1994).

1.3. Portrait des enquêtés

Sur un total de 1 000 questionnaires administrés sur l'ensemble du territoire ivoirien, 194 l'ont été dans la ville d'Abidjan soit 19.4 % des personnes interrogées. Parmi les enquêtés, 105 sont de sexe masculin et 89 de sexe féminin. Dans cet échantillon, la population de la ville d'Abidjan est jeune, à l'instar de la population ivoirienne dans son ensemble². Sur les 194 enquêtés :

- 21.6 % ont entre 19 et 25 ans
- 24.2 % ont entre 26 et 31 ans
- 32.0% ont entre 32 et 39 ans.

Soit plus de 75 % qui ont moins de 40 ans.

C'est une population avec un niveau d'instruction minimum. En effet, 69.1 % des enquêtés ont au moins le niveau du collège. L'école « est devenue obligatoire dans l'esprit de tous car elle permet d'acquérir des connaissances qui permettent de s'élever socialement et d'atteindre une compétence en français donnant la possibilité

² Une population extrêmement jeune : 22 ans d'âge moyen et 43 % de moins de 15 ans (CGECI 2010).

d'occuper des fonctions socialement valorisantes » (Simard, 1994 : 22). Malheureusement, le système scolaire ne tient pas ses promesses de prospérité future pour les élèves. Alors qu'ils sont nombreux à atteindre des niveaux d'études supérieurs, très peu d'élèves et étudiants obtiennent leurs diplômes : 30.9 % des personnes interrogées à Abidjan ne répondent pas à la question du « plus haut diplôme obtenu » contre 2.1 % de non-réponse pour le niveau scolaire. Malgré tout, 48.8 % ont obtenu au moins le BEPC. Le défaut de diplômes les installe de fait dans le secteur informel. On entend par secteur informel, « l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de législation pénale, sociale et fiscale ou qui échappent à la Comptabilité Nationale. Autrement dit, c'est l'ensemble des activités qui échappent à la politique économique et sociale, et donc à toute régulation de l'État »³. De façon usuelle, l'on classera dans le secteur informel, « les petits métiers », non déclarés et issus de la « débrouillardise », de même que les petits commerces et les activités diverses de ceux qui se disent inactifs. Le secteur informel est la conséquence d'une croissance démographique inversement proportionnelle à la croissance économique, du chômage urbain et « joue un rôle d'adoption des migrants et un rôle d'accueil des agents économiques exclus du secteur officiel »⁴. La moitié des enquêtés (52.2 %) a ses activités dans le milieu informel.

En somme, la ville d'Abidjan se caractérise par une population jeune, qui a vécu toutes les nombreuses turpitudes du pays depuis les années quatre-vingt-dix : d'abord la crise économique qui a entraîné des troubles sociaux, du fait des revendications syndicales et politiques. C'est la génération de l'introduction du multipartisme en Côte d'Ivoire en avril 1990, des guerres de 2002 et de 2011, des manifestations anti-Français, comme la presse les a qualifiées, de novembre 2004. C'est aussi la génération des courants musicaux comme le « Gnaman Gnaman », le « Ziguéhi » et enfin le « Zouglou » qui ont contribué à vulgariser le nouchi, le sortant des milieux de la pègre pour l'introduire dans les différentes couches socioprofessionnelles et surtout dans les écoles et les universités. Enfin, c'est la génération nourrie aux discours sur « l'ivoirité » avec ses différentes acceptions qui ont en commun le retour à soi, et péjorativement, le repli sur soi et le rejet de l'autre. On le voit, la population abidjanaise avec son histoire récente est différente de celle des indépendances ou encore de celle de l'époque du « miracle ivoirien » des années 1970 à 1977. Ces mutations sociales issues de l'altération de l'environnement ont une incidence sur les représentations linguistiques des locuteurs et secondairement sur les attitudes linguistiques dans la ville d'Abidjan.

2. Le contexte sociolinguistique

Les résultats de l'enquête mettent en relief quatre groupes de langues sur le marché linguistique abidjanais. Ce sont :

- La langue française
- Les langues locales (le dioula, le baoulé, le bété...)
- Les langues étrangères africaines (le mooré, le yorouba...)
- Les langues étrangères occidentales (l'anglais, l'espagnol...)

³ <http://www.africa-onweb.com/economie/secteur-informel.htm>.

⁴ *Ibid.*

Le français est une langue bien répandue. En effet, il investit aussi bien la sphère privée que publique. C'est la langue que 31 % des locuteurs utilisent le plus souvent en famille à Abidjan. Il faut préciser que dans le questionnaire, la langue familiale doit être comprise comme celle parlée dans le cadre familial, même si l'enquêté n'est pas locuteur. En effet, l'environnement multilingue d'Abidjan et même de la Côte d'Ivoire donne à observer des familles dont les conjoints sont de groupes ethniques différents. Dans ce contexte, des langues sont parlées dans le cadre familial sans que tous les membres de la famille ne les parlent effectivement. Par exemple, alors que la langue parlée par l'ensemble des membres de la famille est le français (que nous appellerons donc langue familiale), il arrivera que la mère parle sa langue avec ses proches et que le père parle la sienne avec les membres de sa famille. En outre, le français est la langue privilégiée dans la cour ou le quartier. Le français est parlé par 78 % des enquêtés de la ville d'Abidjan et dans tous les types de relations sociales : avec les parents, le conjoint, les enfants, dans la cour, le quartier, les transports, au marché. Par ailleurs les enquêtés reconnaissent à 73.2 % que le français est une langue bien répandue⁵. Cette expansion en fait une langue de communication privilégiée. En effet, en l'absence d'un véhiculaire africain d'extension nationale (Queffelec, 2010 : 46), le français devient une passerelle linguistique entre les différentes communautés : 70 % des enquêtés affirment parler le français pour communiquer avec tout le monde⁶. Cela confirme les résultats d'enquête de Knutsen (2002) dans les quartiers de Yopougon, Abobo, Adjamé : « 77 % des personnes interrogées se servent du français dans le milieu familial au détriment d'une langue locale. Elle en déduit que le français [...] jouit d'un statut élevé [...] est une langue rentable dans le contexte urbain aussi bien dans les contextes officiels que dans les contextes non officiels » (Repris par Aboa, 2012 : 77).

La Côte d'Ivoire compte une soixantaine de langues auxquelles sont plus ou moins exposés les locuteurs mais dans l'enquête, deux parmi celles-ci se détachent. Ce sont le dioula et le baoulé qui sont des langues familiales respectivement à 11.9 % et 21.1 %. Plus encore, l'omniprésence du français n'empêche pas un désir de promotion des langues nationales. Ainsi, les enquêtés estiment à 62.9 % que le français n'est pas suffisant pour communiquer⁷. 86.6 % d'entre eux souhaitent voir les langues locales introduites à l'école en plus du français : 48.5 % ont une préférence pour le dioula tandis que 43.8 % préféreraient le baoulé⁸. Par ailleurs, voir enseigner leur propre langue ne serait pas de refus pour 83.5 % d'entre eux⁹.

Mais les réponses en faveur du dioula et du baoulé comme langues d'enseignement, méritent une attention particulière. En effet, les langues familiales sont au nombre de 31 à Abidjan. Ce chiffre tient compte des langues locales et des

⁵ Le questionnaire demandait : « Pensez-vous que la Côte d'Ivoire est un pays où le français s'est bien répandu ? ».

⁶ Le questionnaire demandait : « Pourquoi utilisez-vous le français ? ».

⁷ Le questionnaire demandait : « Pour communiquer en Côte d'Ivoire le français est-il suffisant ? ».

⁸ Le questionnaire demandait : « En plus du français, peut-on introduire les langues ivoiriennes à l'école ? Si oui, laquelle ou lesquelles ? ».

⁹ Le questionnaire demandait : « Pensez-vous qu'on peut enseigner dans votre langue ? ».

autres langues africaines. En dehors du français, aucune langue occidentale n'a été identifiée comme langue familiale. Le baoulé et le dioula arrivent en tête pour les langues locales. Pour autant, le choix de ces deux langues comme celles que l'on devrait enseigner à l'école bat en brèche l'argument du nombre trop important de langues en Côte d'Ivoire comme un frein au choix d'une langue nationale. Dans l'enquête, ces deux langues s'imposent comme des langues transcommunautaires tout de suite après le français. En effet, elles sont spontanément utilisées par les non scolarisés ou les locuteurs en insécurité linguistique avec le français.

Les langues africaines confirment le caractère cosmopolite de la ville d'Abidjan. Ce sont surtout des langues issues de la sous-région ouest-africaine comme le wolof du Sénégal, le mooré, le bisca du Burkina Faso, l'haoussa du Niger. Elles ont également une fonction vernaculaire et sont principalement pratiquées à l'oral.

Sont considérées comme étrangères, les langues occidentales et l'arabe. Elles sont apprises à l'école (l'arabe est enseigné dans les écoles coraniques).

En somme, la cartographie linguistique de la ville d'Abidjan met en évidence un contexte particulier et propre à cette ville. On y constate la prédominance du français et chez les locuteurs, une volonté de valorisation du multilinguisme par la promotion des langues locales. Serait-ce un effet des discours et de l'ambiance politiques de ces dernières années (cf. 1.3 Portrait des enquêtés) ? L'expression de rejet d'une langue dont la maîtrise ne met pas à l'abri de tous les maux sociaux ? La manifestation d'un désir de retour aux sources par la promotion des langues locales ? Ou plutôt, un désir d'ouverture sur le monde matérialisé par les représentations sur l'anglais ? L'analyse des représentations devrait apporter des éclaircissements.

3. Quelles langues pour quels usages ? Enjeux identitaires des langues dans la ville d'Abidjan

La présentation de la situation linguistique révèle le caractère plurilingue de la ville d'Abidjan : le français, les langues locales, les langues étrangères. Ces langues ont des fonctions aussi diverses que variées qui fondent les représentations linguistiques des locuteurs.

3.1. Le français

Le français est la langue officielle de la Côte d'Ivoire à l'indépendance. Très vite, elle apparaît comme « véhiculaire interethnique en l'absence d'une langue nationale » qui jouerait ce rôle et enfin en tant que langue de « l'ouverture aux autres et de la communication » (Simard, 1994 : 21). À Abidjan, la situation n'est pas différente et l'enquête le montre bien.

Le français est une langue de prestige. Sa maîtrise est synonyme de réussite sociale. En effet, c'est la langue officielle c'est-à-dire la langue de l'école, de l'administration, de l'armée, donc une langue présente dans tous les secteurs sociaux clés. Ce serait une lapalissade de dire que le français est nécessaire pour se sentir à son aise dans la ville d'Abidjan. Les enquêtés la considèrent comme nécessaire dans la circonstance (condition) où ils se trouvent à 54 %. C'est la langue qu'il faut pour

réussir¹⁰. Le caractère impératif montre l'importance de ce critère. Le français est une « langue nécessaire pour prendre une part active à la vie de la nation et de la société » (Simard, 1994 : 20). Il faut reconnaître que, langue officielle sans être autochtone, le français s'impose en termes de « nécessité historique » à Addis-Abeba en 1966 (Adopo, 2009 : 2). En effet, c'est à L. S. Senghor que l'on doit cette formule qui justifie la décision politique qui consacre le français langue officielle, pour des raisons aussi bien idéologiques que techniques.

Dans un classement par ordre de préférence des langues, la langue française arrive en première position avec 92 %. Son expansion dans la ville n'y est pas étrangère et sa maîtrise par les individus facilite grandement la vie : elle est perçue comme un facteur d'intégration dans le monde professionnel formel, gage de stabilité sociale et économique.

Mais lorsque la question est posée sous forme de vœu (« aimeriez-vous parler... »), le français arrive en septième position après les langues occidentales comme l'anglais, l'espagnol et l'allemand et des langues locales comme le baoulé, le dioula, l'akyé, etc. L'on peut supputer, vu son expansion, que les enquêtés considèrent le français comme un acquis. Soulignons que plus de 50 % des enquêtés ont au moins le niveau du collège. Dès lors l'attention se porte vers d'autres langues. Paradoxalement, 62,9 % des enquêtés le trouvent insuffisant pour communiquer. Doit-on y voir la manifestation d'une insécurité linguistique ? La réaction aux derniers événements survenus en Côte d'Ivoire et diversement interprétés par les uns et les autres ? L'on ne peut rien affirmer avec certitude. La réponse interpelle d'autant plus que seulement 11,9 % des enquêtés sont des non scolarisés et 17 % ont le niveau primaire.

Zone \ Niveau d'étude	Non-réponse	Non scolarisé	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	TOTAL
Zone 1 Abidjan_Dabou_Bingerville	2,1 %	11,9 %	17,0 %	12,9 %	21,1 %	35,1 %	100 %

Tableau 1. Pourcentages des niveaux d'étude dans la zone 1
(Abidjan-Dabou-Bingerville)

En ramenant ces résultats au modèle d'Henri Godard (1976) repris par Ngalasso (1992 : 464)¹¹, le français dans la métropole qu'est Abidjan remplit de façon concomitante, différentes fonctions : vernaculaire, véhiculaire, nationalitaire.

La fonction vernaculaire concerne l'environnement privé de l'individu, en l'occurrence la fonction de la langue dite « maternelle ». C'est une fonction de « communion et de convivialité qui réunit, par des liens d'affectivité et au-delà de la pure volonté d'échanger des messages, les membres de la famille, les amis, les proches, les familiers » (Ngalasso, 1992 : 464). Or l'enquête montre que dans le contexte familial et proche (quartier, cour), le français arrive en première place en

¹⁰ Le questionnaire demandait : « Quelles langues sont nécessaires pour réussir dans votre circonstance ? ».

¹¹ L'étude de Ngalasso concerne la composition linguistique de la ville de Kikwit.

tant que langue parlée sauf avec les grands-parents où il arrive en troisième position derrière des langues locales.

La fonction véhiculaire est celle de la sphère publique. La langue est alors utilitaire ; elle sert de passerelle interethnique entre « gens ne partageant pas un même vernaculaire dans des situations où un moyen élémentaire suffit à assurer le contact minimal » (*Ibidem*). En tant que tel, le français s'impose largement à Abidjan.

Enfin, la fonction nationalitaire qui est « une fonction de référence nationalitaire exercée par une langue officielle destinée à assurer l'unité de l'état-nation » (*Ibidem*). Encore une fois, la langue française assume, dans la ville d'Abidjan, cette fonction.

Ces fonctions classent le français comme la langue de communication quotidienne par excellence. Elle est même langue première et unique pour de plus en plus de locuteurs. Adopo (2009 : 2) qualifie cette prédominance du français de paradoxe :

[...] Et pourtant ce statut n'a jamais été un obstacle à l'évolution de la langue française dans ce pays où elle a acquis le droit de « citoyenneté », avec un statut privilégié. Ce qui lui permet d'occuper parmi les langues ivoiriennes, une place de choix, jouant ainsi bon nombre de fonctions auxquelles les autres langues sont exclues ou n'ont pas part. Ce qui conduit à cette situation pour le moins **paradoxe** : une langue officielle qui n'est pas une langue nationale ; des langues nationales qui n'ont ni le statut juridique de langues officielles ni celui de langues d'enseignement, mais celui de langues de terroir, au service de l'ethnie et/ou de la région. **Tel est l'un des paradoxes qui président le destin des langues qui couvrent la Côte- d'Ivoire**¹².

3.2. Le nouchi

Le nouchi est une variété de français. L'analyse l'isole pourtant du français parce que les enquêtés qui y ont fait allusion le considèrent en tant que langue. Ce parler argot est la variété de français la plus récente en Côte d'Ivoire (Aboa, 2011 : 1). Il a fait l'objet de nombreuses études qui mettent en relief son contexte d'apparition, sa nature, ses particularités morphosyntaxiques et ses fonctions.

Considéré comme l'une des manifestations linguistiques destinées à pallier l'insécurité linguistique liée à la norme chez le locuteur francophone ivoirien, le nouchi arrive sur la scène linguistique ivoirienne dans les années quatre-vingt (Lafage, 1991). Il se présente comme le parler des bandes de jeunes délinquants. Mais il s'est rapidement diffusé à toute la jeunesse du pays (Lafage, 1991) poussant les chercheurs à s'interroger sur son destin : « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? » (Kouadio N'Guessan, 1992) « Le nouchi a-t-il un avenir ? » (Aboa, 2011).

Les enquêtés considèrent le nouchi comme une langue dans l'espace abidjanais. La notion d'espace prend ici toute son importance. L'enquête présente le nouchi comme un phénomène avant tout abidjanais. Ainsi, à la question des langues de la cour et du quartier, 7 % des enquêtés de la Zone 1, zone d'Abidjan, le citent contre 0.0 % dans les zones 2 (Ferké-Kong), 3 (Yakro-Toumodi) et 5 (Abengourou-Bondoukou). Pourtant, le tableau 2 des résultats à la requête « langues parlées par

¹² C'est nous qui soulignons.

zone » montre le faible pourcentage du nouchi (8.2 %) par rapport aux autres langues dans la zone d'Abidjan.

Zone \ Langues parlées	français	dioula	baoulé	anglais	nouchi	agni
zone 1 Abidjan_Dabou_Bingerville	78,9 %	39,2 %	18,0 %	12,4 %	8,2 %	7,7 %

Tableau 2. Pourcentages des langues parlées dans la zone 1
(Abidjan-Dabou-Bingerville)

Il est possible que le statut des enquêteurs ait intimidé les enquêtés et que ceux-ci n'aient pas tous « admis » qu'ils parlaient nouchi, ou qu'une éventuelle désapprobation lors de l'entretien ait suscité ce résultat que nous jugeons sous-estimé. Toujours est-il que le nouchi est parlé essentiellement avec des amis. Il arrive comme langue parlée après le français, le dioula et le baoulé. Le nouchi concurrence le français et le dioula dans les transports. C'est le parler des « cokser », des chauffeurs et apprentis de mini-cars appelés « gbakas », des chauffeurs des taxis « wôrô wôrô », ou taxis communaux. C'est également le parler des personnes évoluant dans les gares routières.

Les enquêtés à 12.4 % préfèrent le nouchi après le français (92.3 %), le dioula (55.7 %) le baoulé (24.7 %) et l'anglais (21.6 %). Ce résultat est paradoxal quand on sait qu'en moyenne 75 % des enquêtés ont moins de 40 ans et évoluent dans le secteur informel. L'on aurait pu s'attendre à une meilleure expansion du nouchi dans la ville d'Abidjan. Or, elle est partielle, avec un nombre restreint de locuteurs déclarés. D'ailleurs, à la consigne « classez par ordre de préférence les langues que vous aimeriez parler », les enquêtés ignorent le nouchi. Ils l'ignorent également dans les réponses à la question : « à votre avis, quelles langues sont nécessaires pour réussir ? » au niveau local, au niveau international. De même, l'introduction à l'école du nouchi n'est pas à l'ordre du jour. En tout état de cause, il reste un phénomène urbain et même abidjanais dans lequel les locuteurs, selon les résultats de l'enquête, ne se projettent pas. Il reste la variété du relâchement (avec les amis) et n'est pas pour l'instant dans une posture de concurrence sérieuse au français standard.

3.3. Les langues étrangères

En ce qui concerne les langues étrangères, l'anglais se détache. Cette langue arrive en quatrième position quand il s'agit des langues préférées des enquêtés, après le français, le dioula et le baoulé.

Elle arrive en première position des langues que 35.6 % des locuteurs aimeraient parler ; elle arrive en deuxième position, à 28.9 %, des langues nécessaires pour réussir dans la situation dans laquelle les enquêtés se trouvent. Enfin, l'anglais arrive, avec 64.4 %, en première position des langues nécessaires pour réussir dans le monde devant le français par exemple. En effet, l'anglais est une langue commerciale. C'est la langue des affaires au niveau international. Dans un environnement de chômage chronique, elle devient un outil qui favorise l'obtention d'un emploi. Pour augmenter leurs chances d'obtenir un premier emploi, de plus en

plus d'étudiants vont au Ghana voisin pour y apprendre l'anglais en complément de leurs diplômes ou même pour y suivre des études.

L'usage des langues étrangères relève de l'apprentissage et traduit les fantasmes et les ambitions des enquêtés. Elles ont une fonction mythique. Parler anglais et d'autres langues occidentales valorise davantage l'individu dans un environnement francophone. Le caractère « isolé » de cet usage confère à ces langues une fonction « magique, une reconnaissance ou une légitimité qui l'emporte sur la volonté de communiquer » (Ngalasso, 1992 : 465).

En péroration, les locuteurs de la ville d'Abidjan ont des représentations linguistiques bien tranchées. Ainsi, la langue française assume toutes les fonctions : véhiculaire, vernaculaire. En même temps, même si cela n'est pas suffisamment perceptible dans le corpus, cette langue a aussi dans certains milieux, une fonction mythique. Le nouchi, variété de français, crée un *ethos* de proximité entre locuteurs : il brise la glace et rapproche les individus qui se reconnaissent. Les langues locales ont une fonction vernaculaire même si l'enquête montre que le baoulé et le dioula ont une dimension transcommunautaire. Ces fonctions et représentations des langues dans l'environnement abidjanaise induisent des pratiques langagières qui participent du développement de la dynamique des langues.

4. De la dynamique des langues dans la ville d'Abidjan

Les résultats de l'enquête et l'observation des pratiques langagières dans la ville d'Abidjan génèrent des commentaires qui seront étoffés par des études antérieures.

La migration du nouchi des milieux du banditisme vers celui des jeunes scolarisés a favorisé son expansion. Les médias et même les discours politiques en sont devenus les canaux de diffusion privilégiés. Il s'en trouve légitimé (Aboa, 2011). Mieux, l'État ivoirien, en 2009, à travers le ministère de la culture a organisé un séminaire sur le thème : « Le nouchi, mal de vivre de la jeunesse ou une alternative possible d'une identité ivoirienne en construction ? ». L'objectif majeur du séminaire était de « contribuer à réduire les stéréotypes et clichés répandus sur le nouchi et de lui négocier un statut pour l'avenir¹³ ». Toutes choses qui concourent à envisager ce parler comme un palliatif au déficit d'une langue locale d'extension nationalitaire (Ngalasso, 1992 : 464), même si tous les acteurs admettent son caractère plus que dynamique :

le problème que pose le nouchi, c'est son foisonnement extrême, son fonctionnement qui frise l'anarchie, son extrême instabilité et son caractère éphémère (beaucoup de mots et d'expressions y ont une durée de vie très limitée). Est-il possible de suivre presque à l'infini des mots et expressions qui naissent et meurent presque aussitôt ?¹⁴.

Alors que les institutions étatiques, en l'occurrence le ministère de la culture, œuvrent à lui donner une existence officielle, les réponses au questionnaire le minimisent voire le limitent à sa fonction cryptique initiale. En effet, ne pas se reconnaître ouvertement comme un locuteur du nouchi en fait un parler marginal.

¹³ Ministère de la Culture et de la Francophonie, Actes du séminaire « Le nouchi, mal de vivre de la jeunesse ou une alternative possible d'une identité ivoirienne en construction ? », Grand-Bassam, 17-19 juin 2009, p. 34.

¹⁴ *Ibid.*

Pourtant, et des études récentes le démontrent, le nouchi revendique des fonctions identitaire et véhiculaire (Kouamé, 2013). Non seulement il est parlé par de nombreux Ivoiriens (à des degrés divers certes) mais ces derniers sont unanimes pour l'identifier comme une spécificité ivoirienne. Or, ce qui précède s'oppose aux résultats de l'enquête. De ce paradoxe, l'on peut déduire que le niveau d'étude moyen des enquêtés en fait des locuteurs qui ont conscience que le nouchi n'est pas attendu dans les réponses à donner, que s'en reconnaître locuteur n'est pas valorisant ou tout simplement, qu'ils ont conscience que le nouchi n'est finalement pas une langue : 35,1 % des enquêtés ont un niveau d'étude correspondant au cycle supérieur. (cf. tableau 1).

Toujours est-il que l'usage du nouchi s'inscrit dans une sorte de mouvement de revendication identitaire qui traduit des rapports d'oppositions à divers niveaux : identité en rapport avec la tranche d'âge, ce qui oppose jeunes et adultes ; identité par rapport au cadre de vie mettant face à face citadins et ruraux ; identité en relation avec le niveau socioéconomique qui met « pauvre et débrouillard » en contradiction avec « riche et cossu », et identité relative au niveau d'instruction opposant « illettré et déscolarisé » et « diplômé ». Le nouchi est pour ces jeunes défavorisés, cette sorte de « génération sacrifiée » par les différentes crises, cette jeunesse ivoirienne ballottée entre tradition et modernité, désarçonnée par une scolarité de plus en plus chaotique, un moyen de faire entendre leur désespoir, de faire connaître leur dénuement et de revendiquer leur place dans la société. À travers ce mode langagier, les jeunes et moins jeunes de Côte d'Ivoire traduisent leur appartenance à un groupe vivant les mêmes réalités. Dès lors, le nouchi ne règle pas un déficit linguistique mais plutôt identitaire. Il n'est plus le parler jeune. En effet, des courants musicaux ont favorisé son expansion dans les années quatre-vingt-dix. Les jeunes de l'époque sont les adultes d'aujourd'hui et aussi locuteurs du nouchi. La variable « jeune » devient désuète.

Il existe trois variétés de français parlé en Côte d'Ivoire : le français populaire ivoirien, le français des scolarisés et le nouchi (Kouadio N'Guessan, 2008). Seulement, loin de catégoriser les locuteurs du français à Abidjan et en Côte d'Ivoire en général, leur usage dépend de la situation de communication.

Dans l'exemple : « tu es **choco**¹⁵ », l'attribut est un mot nouchi intégré à une phrase syntaxiquement correcte. Quelle langue le locuteur parle-t-il ? De plus en plus, les Ivoiriens s'expriment de la sorte, dans une variété hybride qui n'est ni du nouchi, ni du français mais qui traduit l'expressivité du message. Les variétés de français à Abidjan sont des outils de catégorisation non pas des locuteurs mais des récepteurs. Le même locuteur, cela s'observe de plus en plus, convoque invariablement le FPI (français populaire ivoirien), le nouchi ou une autre variété de français en fonction de l'interlocuteur. Par exemple, devant une commerçante au marché, l'on convoquera soit une langue locale (baoulé ou dioula), soit le FPI. Dans les transports notamment les minicars communément appelés « *gbaka* ¹⁶ » ou avec les « *djossérs de naman* ¹⁷ », le nouchi interviendra. La variété est donc fonction de

¹⁵ Terme nouchi pour dire « tu as de la classe ».

¹⁶ Car de transport.

¹⁷ Jeunes gens qui aident à trouver une place de stationnement.

la situation de communication. Cette situation n'est pas sans incidence sur la dynamique des langues en général et du français en particulier.

La dilution des frontières entre les différentes variétés de français, la cohabitation avec les langues locales « et le besoin de nommer les expériences nouvelles vont donner lieu à une diversification des usages. Cette diversification s'observe à travers une pluralité de formes de français dont certaines peuvent s'avérer difficiles à comprendre pour les non-initiés » (Kouamé, 2012 : 5). Ce que nous appelons ici français ivoirien, ou français local à l'instar de Kouadio N'Guessan (1998), Boutin (2003), Kouamé (2007, 2012) *inter alia*, renvoie à une norme endogène (Boutin, 2003, 2008) du français parlé en Côte d'Ivoire avec ses caractéristiques propres. Le français ivoirien se développe dans une double direction : « mouvement d'éloignement du français standard (FS) auquel il est diachroniquement lié ; et mouvement de rapprochement vers les langues ivoiriennes de souche vers lesquelles il semble tendre aujourd'hui asymptotiquement » (Adopo, 2009 : 4). Il a une structure et un fonctionnement qui lui sont propres : des modifications morphosyntaxiques, phonétiques, phonologiques et sémantiques (certains éléments du lexique français ont des connotations nouvelles). Il n'est pas le fait d'une insécurité linguistique :

les locuteurs de ce type de français sont soit des locuteurs natifs des langues ivoiriennes de souche (LIS), qui savent lire et écrire en français, soit des Ivoiriens, eux aussi sachant lire et écrire, et qui ont pour langue première le français - mais qui ne parlent pas nécessairement et couramment les langues de leurs géniteurs dont ils n'ignorent pourtant pas l'existence et la portée. (Adopo, 2009 : 5)

Pour autant, Boutin (2003) relève dans le discours de personnes enquêtées plusieurs expressions montrant comment elles se le représentent :

Techniquement, le français ivoirien est, aux yeux des témoins, une traduction des langues africaines [...] à travers des séquences comme « tordre le français pour africaniser, par exemple, le pluriel », « ils traduisent en français les expressions qui sont typiquement de leur ethnie », « des constructions qui sont typiquement de la langue, on les transpose » ou en évoquant le projet littéraire des écrivains ivoiriens : « publier la langue africaine dans le français ». (Boutin, 2003 : 76-77)

Du point de vue des attitudes des locuteurs, Boutin (2003) révèle que le français local bénéficie d'un a priori favorable de la part des personnes interrogées. Leur manière de désigner le « français ivoirien » revêt une dimension identitaire : « les termes les plus employés ont une connotation identitaire, parfois renforcée par des expressions comme : « français typiquement ivoirien » ou « le français est vraiment ivoirien » ; « typiquement ivoirien(ne) » a été employé 5 fois, accompagnant les mots *français*, *expression* ou *construction*. » (Boutin, 2003 : 76). En somme, le phénomène du français local traduit le caractère dynamique du français en Côte d'Ivoire en général et dans la ville d'Abidjan en particulier :

La description de l'évolution du français est rendue par des phrases comme : « la langue se tropicalise », « la langue est un être vivant [...] c'est un organe, c'est un corps humain qui s'adapte à la société, à l'époque, aux mutations », « c'est tellement devenu une habitude que c'est devenu maintenant une norme », « améliorer le parler par rapport au français académique » ; ou par des termes tels que : « évolution », « orientation », « enrichissement », « rajeunissement », « localisation », « renouvellement », « distorsion ». (Boutin, 2003 : 76)

Conclusion

Au terme de l'analyse, l'enquête révèle la prédominance du français dans la ville d'Abidjan. Il est le véhiculaire privilégié des locuteurs matérialisé par une adhésion qui en fait pratiquement une langue maternelle dans un pays où il avait été imposé. Par ailleurs, le nouchi exprime un paradoxe. Les locuteurs n'en assument pas l'usage. Il apparaît comme un parler marginal. Par conséquent, il nous semble que les résultats de l'enquête ne reflètent pas les pratiques langagières de nouchi observables dans la ville d'Abidjan.

Deux langues nationales s'imposent comme des véhiculaires en concurrence avec le français : le baoulé et le dioula. Elles semblent faire le consensus pour le choix d'une langue nationale. Les langues étrangères africaines restent vernaculaires, confinées aux besoins de la communication communautaire. Les langues occidentales, sauf le français, sont apprises à l'école.

En l'absence d'une langue nationale qui fasse office de langue véhiculaire, le français joue le rôle de passerelle interethnique. Dans ce contexte, le récepteur, la visée et la situation de communication commandent le code et participent à la dynamique des langues. Les différentes variétés de français ont tendance à s'entremêler. Mieux, le contact des langues (français et langues nationales) produit un français ivoirien (Kouamé, 2007, 2012) qui a ses caractéristiques propres et qui tend à résoudre, dans l'imaginaire des locuteurs, la problématique identitaire posée par l'imposition du français comme langue officielle.

Bibliographie

- ABOA, A. L. A. (2011). « Le nouchi a-t-il un avenir ? », in *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues*, n° 16, pp. 44-54.
- ABOA, A. L. A. (2012). « Le français en contexte urbain en Côte d'Ivoire », in *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues*, n° 18, pp. 72-84.
- ADOPO, A. F. (2009). « Le français, langue ivoirienne », in *Revue des Théories et modèles linguistiques*, n° 5. Abidjan, Université de Cocody, <http://www.ltml.ci/files/publications/francais.pdf>, pp. 1-16.
- BOUTIN, B. A. (2003). « Des attitudes envers le français en Côte d'Ivoire », in *Education et Sociétés Plurilingues*, n° 14-juin, pp. 69-84.
- BOUTIN, B. A. (2008). « Norme endogène ivoirienne et subordination », in S. Wharton, C. Bavoux & L.-F. Prudent (éd.). *Normes endogènes et plurilinguisme*, Lyon, Editions de l'ENS, pp. 61-84.
- BULOT, T. (2001). *Sociolinguistique urbaine : variation linguistique, images urbaines et sociales*, Presses Universitaires de Rennes.
- CALVET, L.-J. (1994). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot & Rivages.
- KOUADIO N'GUESSAN, J. (1992). « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère », in Gouaini, E. et Thiam, N. (éd.), *Des*

- langues et des villes*, Actes du Colloque International de Dakar, déc. 1990, Paris, ACCT/Didier Erudition, pp. 373-383.
- KOUADIO N'GUESSAN, J. (1998). « Le français devant une variété autonome de français : le cas du français de la Côte d'Ivoire », in *Assises de l'enseignement du français et en français en Afrique francophone*. Paris, AUF, pp. 169-181.
- KOUADIO N'GUESSAN, J. (2006). « Le nouchi et les rapports dioula-français », *Le français en Afrique*, n° 21, Nice, ILF – CNRS, pp. 177-191.
- KOUADIO N'GUESSAN, J. (2008). « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 40/41, pp. 179-197.
- KOUAME, K. J-M (2013). « Vers une généralisation du parler jeune de Côte d'Ivoire », in *La revue des Lyriades de la langue française*, n° 1, Angers, pp. 70-76.
- KOUAME, K. J-M (2012). « La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne ». Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 26 p. (Collection Note de recherche de l'ODSEF)
- KOUAME, K. J-M (2007). « Étude comparative des pratiques linguistiques en français d'élèves d'établissements secondaires français et ivoiriens », Thèse de Doctorat, Université de Montpellier 3, 562 p.
- LAFAGE, S. (1991). « L'argot des jeunes Ivoiriens, marque d'appropriation du français ? », *Langue française*, Volume 90, n° 1, pp. 95-105.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE, *Actes du séminaire : « Le nouchi, mal de vivre de la jeunesse ou une alternative possible d'une identité ivoirienne en construction ? »*, Grand-Bassam, Côte d'Ivoire, 17-19 Juin 2009.
- NGALASSO, M. M. (1992). « Le kikongo, le français et les autres : étude de la dynamique des langues dans la ville de Kikwit (Zaïre) », in Gouaini, E. ; Thiam, N. (éd.), *Des langues et des villes*, Actes du Colloque International de Dakar, déc. 1990, Paris, ACCT/Didier Erudition, pp. 459-474.
- QUEFFELEC, A. (2010). « Alternances codiques et parlers hybrides en francophonie : convergences et divergences aux plans linguistique, génétique et sociolinguistique », in Martinez, P. et Blanchet, P. (éd.), *Pratiques innovantes du plurilinguisme. Émergence et prise en compte en situations francophones*, Paris : Agence Universitaire de la Francophonie et Edition des archives Contemporaines, pp. 41-50.
- SIMARD, Y. (1994). « Les français de Côte d'Ivoire ». in *Langue française*, n° 104, pp. 20-36.